

Réf: Dossier N° 136138

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MASTODONTE CORPORATION »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8è
TRANCHE, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 août 2022 et enregistrés au CEPICI le 24 août 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MASTODONTE CORPORATION »

Objet :

- BT
- Location d'engin
- Immobilier
- Transport
- Prestation de service
- Activité agricole
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8è
TRANCHE, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) : M SOUMAHORO RASSINE KALIFALA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04771 du 25/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°38664/GTCA/RC/2022 du 25/08/2022

